

Communauté de pratique EMMIE

Charte de participation

16 mars 2022

Caractéristiques de la communauté

Nom de la communauté

Communauté de pratique sur l'entretien motivationnel en maternité pour l'immunisation des enfants (CdP EMMIE).

Raison d'être

Favoriser l'acquisition des compétences collectives (professionnelles et organisationnelles) dans le domaine du conseil en vaccination.

Objectifs

- Améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions dans un nouvel environnement professionnel lié au conseil en vaccination
- Renforcer l'identité professionnelle des conseillers en vaccination

Valeurs

- PARTAGE - RÉCIPROCITÉ
- ENTRAIDE
- CONFIANCE
- ENGAGEMENT

Qui peut être membres

- Les conseillers en vaccination des établissements publics de la santé du Québec

Engagement des membres et principes de participation

- a) Le membre s'engage à participer régulièrement aux activités de la CdP EMMIE, notamment en visitant régulièrement le site web de la CdP EMMIE et en répondant aux messages des autres membres dans le forum.
- b) Le membre peut répondre aux messages en apportant une expérience, une opinion, un fichier, etc. Il peut aussi répondre à un message en mentionnant qu'il a le même questionnement que son auteur. Cela permet la définition des besoins communs.
- c) Le membre s'engage à partager avec les autres membres les informations (opinions, expertises, expériences et documents) qu'il possède en lien avec les objectifs de la CdP EMMIE.
- d) Tous les documents et références peuvent être joints dans un message dans le forum. L'équipe d'animation se chargera de classer l'information au bon endroit sur le site.
- e) Par ailleurs :
 - Le compte et le mot de passe pour accéder au site ne sont pas transférables à une autre personne.
 - Le membre demeure responsable de l'utilisation des informations et des documents obtenus via la CdP EMMIE. En ce sens, les échanges sur le site ne sont pas considérés comme des consultations professionnelles et ne peuvent pas engager la responsabilité d'une autre personne.
 - Le membre s'engage à faire preuve de respect dans les échanges.

Animation

Des ressources humaines sont dédiées à l'animation de la CdP EMMIE. Les principales fonctions d'animation sont :

- Communiquer périodiquement avec les membres, par courriel, en les invitant à contribuer aux échanges.
- Organiser les informations sur le site web de la CdP EMMIE.
- Identifier des ressources pertinentes pour répondre aux besoins des membres.
- Organiser des activités d'échanges avec les membres.

Des personnes-ressources expertes en vaccination et sur l'entretien motivationnel sont aussi disponibles, au besoin, pour clarifier des concepts. Les animatrices les interpellent ponctuellement et transmettent leurs avis ou réponses aux membres de la CdP EMMIE.

Mode de communication entre les membres de la CdP

- a) Les membres utilisent principalement le forum du site web de la CdP EMMIE pour échanger.

- b) Certaines questions nécessitant une réponse de la part d'un expert de la pratique seront prises en charge par les animatrices et retranscrites avec leur réponse dans la section « Avis et réponse » du site de la CdP EMMIE.
- c) Les animatrices de la CdP EMMIE proposent d'autres moyens d'échanges selon les types de besoins et les ressources disponibles (ex : rencontres, webinaires, conférences téléphoniques, etc.).
- d) La fréquence des rencontres entre les membres de la CdP EMMIE est déterminée par les membres.

Les « règles du jeu »

Propriété intellectuelle

- a) Le membre comprend que toutes les informations et tous les documents qu'il transmettra via le site de la CdP EMMIE pourront être utilisés par d'autres membres.
- b) Le membre s'engage à transmettre uniquement des informations et documents qui ne sont pas de nature confidentielle, qui ne portent pas atteinte à la vie privée et qui ne violent pas les droits d'auteur ou de propriété intellectuelle d'une tierce partie.
- c) Le membre reconnaît que les droits d'auteur des contenus créés collectivement à partir de ce site appartiennent à la CdP EMMIE et qu'une mention devra le préciser s'ils sont diffusés hors du site.
- d) Le membre s'engage à utiliser les informations et documents retirés du site uniquement à des fins professionnelles et en en citant la source si elle est requise.
- e) Le membre s'engage à obtenir l'autorisation préalable des auteurs d'un document avant de le diffuser à une tierce partie ou de l'utiliser autrement que pour sa pratique professionnelle.
- f) Le site web de la CdP EMMIE contient des hyperliens vers d'autres sites web. Le membre comprend que les autres membres de la communauté et le CESS ne sont pas responsables des contenus de ces autres sites.

Gestion de l'information (durée de conservation, accessibilité)

- La durée de conservation des messages des forums est déterminée par la pertinence de leur contenu.
- À chaque année, les animatrices peuvent retirer du site web de la CdP EMMIE des contenus jugés non-utiles ou « périmés ».
- Fichiers - documents
 - Les documents (fichiers) sont conservés sur un serveur sécurisé.
 - Après 2 ans, les animatrices peuvent retirer du site web de la CdP des fichiers jugés non-utiles ou « périmés ».

Communications externes

- Une page publique du site web de la CdP EMMIE est utilisée pour diffuser des informations à l'ensemble du réseau de la santé et au grand public.
- Les membres peuvent se dissocier d'une production de la CdP EMMIE (ex : outils de travail créés collectivement).

Considérations linguistiques

- La langue d'échange de la CdP EMMIE est le français.
- Des documents d'autres langues peuvent être échangés.

La gouvernance de la CdP

Comité d'orientation

Mandat : valider les orientations de la CdP EMMIE

Composition :

- 1-2 représentant du MSSS
- 1-2 chef de service d'un établissement d'où provient un membre
- 2-3 membres

Fréquence et modalité des rencontres du comité d'orientation : le comité se rencontre environ 4 fois par année, lors de conférences téléphoniques d'une durée de 1h.

Modalités d'évaluation de la communauté

- Au moins une fois par année, les animatrices recueillent des données sur « l'état de santé » de la CdP EMMIE. Ces données renseignent sur :
 - Le niveau d'activité et d'interactions des membres.
 - Le niveau de satisfaction des membres.
 - Les impacts de la CdP EMMIE perçus par les membres.
- D'autres modalités d'évaluation sont possibles si les ressources le permettent.